Chers parents,

Le comité financement de la Maîtrise des petits chanteurs de Québec vous propose de vendre à votre entourage, des sapins de Noël et différents accessoires, tels que des pieds de sapin, des couronnes et des sacs de débarras. Il y a deux formules de vente possible, que vous pouvez combiner, soit en sollicitant **les gens qui souhaitent venir à l’école prendre possession de leurs achats (option 1)** ou bien des gens de la grande région de Québec mais également de Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Hamilton et Toronto **qui optent pour se faire livrer leurs achats à la maison (option 2)**.

Dans le cas de l’option 1, vous compilez vos ventes et ramassez l’argent, ce qui offre un profit de l’ordre de 50 % (grâce à l’implication du comité financement). Quant à l’option 2, l’acheteur utilise le site Internet de la compagnie, qui versera une ristourne de 25 %. Tous les profits seront remis au compte-chœur des enfants. La distribution pour l’option 1 se fera à l’école Anne-Hébert le samedi 8 décembre entre 9h00 et 11h30. L’option 2 implique obligatoirement une livraison à domicile par le fournisseur, qui vous offrira de choisir entre quelques dates.

Voici la marche à suivre pour chacune des options :

**Option 1 : chaque famille compile ses ventes et**

**l’acheteur viendra à l’école le samedi 8 décembre en avant-midi**

1. Inscrivez le nom, le numéro de téléphone et le courriel de chaque acheteur sur la *Compilation des ventes*. Récupérez l’argent ou le chèque à l’ordre de *La Maîtrise des petits chanteurs de Québec*.
2. Vous devez remplir et remettre un bon de commande à chaque personne qui achète un produit. L’informer de le conserver jusqu’à la distribution.
3. Avisez les acheteurs qu’ils doivent se présenter à l’école Anne-Hébert (835 rue Brown) **avec le bon de commande**, le **8 décembre entre 9h00 et 11h30** et qu’ils doivent prévoir le nécessaire pour attacher l’arbre, au besoin.
4. Retourner la compilation des ventes, les chèques ou l’argent au plus tard le **28 novembre** au secrétariat de la Maîtrise.

**Option 2 : l’acheteur passe sa commande sur Internet**

Pour l’acheteur qui ne peut récupérer ses achats à l’école, dirigez-le sur le site: [www.bosapin.com](http://www.bosapin.com)

Pour vous faire bénéficier d’une ristourne, il devra entrez le code promotionnel : **2018petitschanteurs**

Merci à l’avance pour votre participation à cette campagne et au plaisir de vous voir en grand nombre le 8 décembre 2018. À noter que comparativement à l’option 1 de l’an passé, il n’est plus possible de payer un excédent pour une livraison près de l’école.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre :

Michel Bergeron, trésorier et responsable du comité financement, [mikeberg3@hotmail.com](mailto:mikeberg3@hotmail.com)



Amélie Vaillancourt

financement@bosapin.com

1-855-434-3520 poste 701